

LA CCSPA PRESSE LA MINISTRE NATHALIE ROY DE LANCER UNE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET HUTTOPIA À LA POINTE D'ARGENTENAY DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, le 17 avril 2019 – Après plusieurs échanges avec le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui se sont jusqu'ici avérés infructueux, la Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay (CCSPA) réitère sa demande d'être entendue par le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) afin de faire connaître publiquement ses objections à l'implantation d'un site récréotouristique à la Pointe d'Argentenay de l'Île d'Orléans.

En plus des impacts sur le milieu naturel, sur l'agriculture et sur la vie des résidents et agriculteurs de la Pointe d'Argentenay qui furent largement soulignés lors de l'audience publique tenue par la Commission de protection du territoire agricole, la CCSPA entend démontrer devant le Conseil du patrimoine culturel que le projet Huttoopia est en complète contradiction avec la nature même du milieu où il entend être implanté et qu'il met vraisemblablement en péril tout développement ultérieur qui irait dans le sens de la conservation et de la mise en valeur de la Pointe d'Argentenay.

Il y sera établi que la valeur patrimoniale de ce lieu est, à n'en pas douter, sous-estimée et que les recherches menées par et pour le compte de la CCSPA mettent en lumière notamment une histoire riche et éclairante sur plus de trois siècles d'occupation humaine.

La CCSPA estime que le projet d'implantation d'un village récréotouristique à la Pointe d'Argentenay, un secteur agroforestier identitaire et emblématique de l'Île d'Orléans, aura des effets négatifs considérables sur la valeur patrimonialeⁱ du site. Ce projet semble de plus être incohérent avec les orientations générales et particulières du Plan de conservation du site patrimonial de l'Île d'Orléans, lequel invite entre autres à « préserver les caractéristiques historiques du cadre naturel, notamment celles rattachées à la topographie, à l'hydrographie, à la géographie ainsi qu'au couvert végétal du territoire ».

Pour ces motifs, les membres de la CCSPA trouvent difficilement acceptable

- qu'une multinationale puisse avoir ses entrées au Ministère alors que les citoyens peinent à se faire entendre et qu'on leur refuse, sans le leur dire clairement, l'accès à un processus d'ailleurs prévu à la Loi sur le patrimoine culturel;
- qu'ils ne soient pas informés complètement des démarches en cours concernant ce dossier.

C'est dans ce contexte que la CCSPA exige que la ministre de la Culture mette en branle rapidement le processus de consultation publique prévu à la Loi et que tous les groupes interpellés par le projet y soient invités.

Pour information : coalitioncspa@gmail.com et sauvegarde-argentenay.org ; Facebook : [Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay](#).

l « Les valeurs historique, paysagère, architecturale, emblématique, identitaire, insulaire et rurale constituent les valeurs patrimoniales de l'Île d'Orléans ». - Plan de conservation du site patrimonial de l'Île d'Orléans, p. 21.